



///Edito

Chers Buisserans,

Malgré une météo capricieuse, nous avons eu la chance de bénéficier de belles journées printanières pour organiser deux manifestations:

- La cérémonie du 19 Mars qui a connu un vif succès avec la participation de tous les élèves et leurs professeurs.
- La foire des Bourgeons et son vide grenier avec une quarantaine d'exposants et autant de stands. Les autorités politiques et les maires des communes voisines étaient présents comme à l'accoutumée, je les en remercie vivement. Merci également aux bénévoles qui sont venus épauler l'équipe municipale dans cette lourde organisation.

De nombreux travaux sont en cours et d'autres à venir sur la Commune

• Assainissement / Alimentation en eau potable :

La première tranche de travaux est terminée, la seconde est commencée. La voirie sera remise en état fin Avril début Mai. A compter du 16 Avril, les travaux commenceront par l'entrée sud du village jusqu'à la rue Gaby.

Pour la route de la Gare, nous étudions en liaison avec le Département comment sécuriser cette voie et adapter le financement.

• Réseaux secs :

Nous attendons l'action des Télécom pour refaire les branchements et ensuite l'enlèvement des poteaux électriques par l'Entreprise SERPOLLET, actions requise avant la réfection en enrobé de la voirie.

• Église :

Les cloches fonctionnent à nouveau après le changement du second moteur. Nous espérons lancer dès le mois de Juin une tranche importante de rénovation qui concerne principalement : la toiture, les fissures, les vitraux et l'électricité. A cet effet nous lançons un appel aux dons qui sera distribué dans les boîtes aux

lettres par l'intermédiaire de la FONDATION DU PATRIMOINE. Cet appel concerne les Particuliers mais aussi les Mécènes de la Région.

• Jeux :

La sécurité impose que les jeux implantés sur la place de l'église soient rénovés. Cette opération sera rapidement lancée avant les beaux jours pour ne pas pénaliser les nombreux enfants de la Commune qui les utilisent.

• ZAE :

Notre zone d'activités économiques va recevoir très prochainement l'implantation d'un grand centre de tri de la Poste. Les travaux se termineront fin 2019. Ce centre de tri est dédié à la réception et livraison de colis inférieurs à 35 kilos et permettra la création de cent emplois. Deux autres permis sont accordés à des entreprises de petites tailles pour l'implantation de bureaux et entrepôts.

• Parkings :

Cette année, des parkings vont enfin être réalisés aux abords de la mairie et de l'école et permettront de sécuriser la dépose des enfants.

• Événements importants :

Le budget communal a été présenté aux Conseillers Municipaux vendredi 6 Avril 2018. Il a fait débat et à la demande des Conseillers il a été remanié pour permettre la rénovation des jeux. Il a été adopté en fin de soirée.

Lors de cette séance ont été également votées les taxes d'habitation, le foncier bâti et non bâti. Le Conseil a maintenu les taux sans augmentation afin de palier celle de la CCG qui sur le foncier bâti passe de 3,27 % à 4,8 %.

Bonne lecture de cette « BuiSSIère.com »

Soyez assurés de mon dévouement et de celui des Elus.



/// Cérémonie du 19 mars 2018

Afin qu'anciens et jeunes préparent un avenir serein, la cérémonie du 19 mars 2018 a commémoré la fin de la guerre d'Algérie en témoignant des douleurs et des souffrances des soldats morts ou blessés, des familles endeuillées, en prônant des valeurs de paix.

C'est devant un public intergénérationnel confondant les élèves des écoles du village, la population, les porteurs de drapeaux et les élus que nous avons écouté les messages, déposé les gerbes devant le monument. La sonnerie «aux morts» et la «marseillaise» ont clôturé cette cérémonie avec émotion.

Nous vous proposons à la lecture le messages de la FNACA afin que chacun se souvienne.



Message pour le 19 mars 2018

19 MARS 1962 - SOUVENONS-NOUS...

Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, Après 10 années d'indicibles et meurtriers combats en Afrique du Nord ; plusieurs centaines de milliers de victimes civiles et militaires.

En France, toute une génération sacrifiée, la dernière génération du feu.

La plupart ont 20 ans, des lendemains pleins de promesses.

Jeunesse foudroyée. Désarroi, tristesse infinie pour leurs parents frappés par le malheur.

Délaissés, souvent incompris, voire méprisés, les survivants de ces heures sombres honorent et perdurent la mémoire de leurs frères d'armes.

Fidèles aux institutions républicaines en toutes circonstances, ils sont Morts pour la France.

Leur mémoire porte des valeurs.

Elle impose le respect d'une Histoire écrite avec leur sang. Un héritage à transmettre

19 MARS 1962 - SOUVENONS-NOUS...

En France, le ministre de l'Education Nationale fait observer une minute de silence dans toutes les écoles.

Instant de recueillement émouvant. Premier éclairage sur une page d'Histoire devant être appréhendée dans toute sa complexité.

Puissent les liens entre l'Algérie et la France atteindre l'excellence afin de conjuguer toutes les mémoires.

Regarder l'Histoire en toute lucidité. Ne jamais oublier le sang versé et les souffrances endurées de part et d'autre avec une volonté d'apaisement et de réconciliation.

Par delà la déchirure, les blessures à l'âme d'une guerre aux feux mal éteints, nous refusons que notre passé devienne celui de nos enfants et petits-enfants.

Toutes les guerres sont cruelles, particulièrement celles qui cachent leur nom.

Soyons vigilants.

La flamme du Souvenir ne doit jamais s'éteindre.

Avec l'envie d'avoir envie, ajoutons de la vie aux années.

Faisons partager aux jeunes les valeurs contenues dans la devise de la République et l'amour de la Patrie.

Vive la Paix - Vive la République - Vive la France !



/// L'adressage de notre commune permet-il le déploiement de la fibre optique ?

D'ici 2024, l'ensemble du territoire français sera raccordé à la fibre.

Seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie précis sont éligibles au très haut débit. Un adressage précis et bien établi est indispensable !

C'est pourquoi notre commune procédera prochainement à la mise à jour des bases des données d'adressage. L'adressage communal utilise le système métrique et doit comporter pour chaque habitation et appartement :

- Un nom de rue
- Un numéro distinct des autres logements.

En conséquence la mise à jour impliquera sans doute quelques ajustements. Nous vous tiendrons informés de cette évolution requise afin que chaque habitation puisse bénéficier d'un raccordement à la fibre.



/// Foire des Bougeons 2018

Il est 5 h30... la Buisse s'éveille pour accueillir sa traditionnelle foire des bourgeons.

Le changement d'heure n'a pas effrayé les particuliers qui étaient les premiers à venir s'installer, suivi de près par les exposants qui se sont affairés pour mettre en valeur leurs productions et leurs objets.

Puis vint le soleil, timide cette année pour accompagner les nombreux promeneurs venus chiner la bonne affaire ou se procurer quelques produits locaux. Pendant ce temps là, les enfants, eux, préféraient retrouver les copains et profiter des jeux, manèges et poneys.

Comme chaque année, le maire, M. André MAITRE, entouré du sénateur Michel SAVIN et de Martine KOHLY vice présidente du département, ont partagé le verre de l'amitié avec les élus des villages voisins. A cette occasion, une minute de silence a été observée en mémoire au Lieutenant Colonel de gendarmerie Arnaud BELTRAME, victime de l'attentat perpétré à Carcassonne.

Les bénévoles, qui du vendredi au lundi, se sont encore une fois surpassés en donnant toujours plus de temps pour leur village, ont rendu cette fête fraternelle : toute l'équipe municipale les remercie chaleureusement pour leurs sourires et leur bienveillance.

Encore une jolie foire clôturée comme chaque année par le repas des bénévoles sans qui cette journée ne serait pas une aussi belle réussite. Nous vous donnons rendez-vous le 31 mars 2019.





/// « Balade autour du livre » : toujours plus de diversités culturelles

L'association « Balade autour du livre » offre, cette année, toujours plus de sons, d'images, de spectacles, de cultures, pour réchauffer les cœurs de tous les publics, avec des partenaires nombreux, pour une plus grande cohésion intercommunale. En 2018, elle s'engage davantage dans des actions auprès de la jeunesse, avide de sensations et de nouveautés.

UICG : LES COURS CONTINUENT

L'Université Intercommunale du Grésivaudan, partenaire de l'association à La Buissière, fait le plein avec le cycle de 12 cours de « L'histoire comparée du judaïsme, du christianisme et de l'islam », menée par Yves Santamaria. La convivialité et le partage accompagnent les participants, comme en témoigne, en janvier, la dégustation de la galette des rois.

Pour tous renseignements et inscriptions, consulter le site www.uicg.fr



JEUNESSE ET CRÉATION

Rencontre avec un auteur jeunesse dans les écoles

• Mars : Deux membres de l'association ont fait une présentation de l'auteure-illustratrice, Laetitia Devernay, aux classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de la Buissière et Sainte-Marie-d'Alloix, pendant deux matinées. Cette première approche de l'auteure a préparé les rencontres d'avril.

• Jeudi 26 et vendredi 27 avril : Laetitia Devernay sera accueillie pendant 2 jours pour des ateliers de créations de pop-up, et de discussions autour de ses albums. Ces rencontres sont des moments uniques pour l'imaginaire des enfants. Cette animation se fera, cette année encore, en partenariat avec la médiathèque de Crolles, qui recevra l'auteure le 25 avril.

Mercredi 4 avril, à 17h15 : spectacle « Minute papier » à la salle des fêtes

70 personnes étaient présentes pour le spectacle de la Compagnie l'Envol « Minute papier ». « Balade autour du livre » est un des partenaires de l'Espace Paul Jargot, qui a monté le premier Festival zéro - 6 ans. Celui-ci a connu un succès extraordinaire dans la vallée auprès d'un public souvent oublié. L'animation a été précédée d'un goûter très apprécié, et suivie de deux ateliers « origami », qui ont séduit petits et grands.

DIMANCHE 14 OCTOBRE 16^{ÈME} BALADE AUTOUR DU LIVRE THÈME : LES JEUX

Le thème de la prochaine balade touchera tous les âges, tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfant, à travers des jeux (« Le Bois des Jeux »), des spectacles (Gildas 1900)... et toujours des auteurs, des vide-bibliothèques, des concours, des quiz et la calèche.



« LIVRES EN BALADE »

Pontcharra, Goncelin, Le Touvet, Saint-Vincent-de-Mercuze accueillent des étagères de livres en libre circulation, livres qui permettent un partage de savoirs, une petite pierre à l'édifice de la culture pour tous.

Les bénévoles chargés de réapprovisionner les lieux sont des passeurs anonymes, mais nécessaires à la communauté. Merci à eux.

L'association s'engage pour le village et pour le territoire, comme tant d'autres associations.

Ses membres méritent le soutien et l'encouragement des publics et des collectivités. Sans eux, la vie serait plus triste...

Pour tout renseignement complémentaire ou si vous désirez intégrer l'association :

baladeautourdulivre38530@gmail.com



2018-2019 - THÉÂTRE

Après le succès mérité, en novembre 2017, de la comédie « Les Héritiers » d'Alain Krief à la salle des fêtes de La Buissière, et le 20 janvier 2018 à La Terrasse, les « Théâtr'eux » présenteront leur prochaine pièce en mars 2019 dans le village, et en avril dans des communes avoisinantes.

Leur choix s'est porté sur « Le béret de la tortue », de Jean Dell et Gérald Silbeyras, qui raconte l'aventure de 3 couples partageant une maison de vacances au bord de la mer. La cohabitation va devenir rapidement toxique.

Les acteurs ont accueilli une nouvelle recrue, même s'ils déplorent le départ d'une des comédiennes. Avec des acteurs toujours motivés et heureux de donner du plaisir aux spectateurs, la saison s'annonce superbe.





/// Association Loisirs et Sports

LOTO DES ENFANTS SAMEDI 11 MARS

Sous un temps plutôt maussade, le traditionnel Loto des enfants a rassemblé plus de 80 enfants et leurs familles.

Dans une salle quasi pleine, les enfants ont été ravis des lots gagnés ! Une enceinte JBL et un overboard très convoités par les ados, ont comblé les gagnants des cartons pleins.

Une tombola dotée de forfaits de ski et d'un panier gourmand avec des spécialités locales a ajouté du suspense à l'après-midi !

Merci à tous nos partenaires et aux bénévoles sans qui le loto ne pourrait se faire !



ÉVÉNEMENTS

Semaine du 14 au 18 mai : Venez essayez gratuitement l'une des activités proposées par l'association !

Planning des activités :

Lundi 14 mai : Éveil corporel (3 à 5 ans) de 16H45 à 17H45
Gym (6 à 11 ans) de 17H45 à 18H45
Cuisses Abdos Fessier adultes de 20H à 21H

Mercredi 16 mai : Scrapbooking (enfants/ados) 16H15 à 18H15
Scrapbooking adultes : 18h30 à 20H30
Pilates (adultes) 10H15 à 11H15 ou 19H à 20H

Jeudi 17 mai : Couture (adultes) 8H45 à 11H15
Danse modern'jazz (enfants/ados) 3 cours selon l'âge :

- 17H15 à 18H : 5 à 7 ans
- 18H à 19H : 8 à 10 ans
- 19H à 20H : à partir de 11 ans

Dimanche 10 juin : Sortie familiale au Parc des Oiseaux à Villars les Dombes

Samedi 16 et Dimanche 17 Juin : Spectacles de danse au Coléo (ouvert à tous)

Un de ces événements vous intéresse, contactez l'association pour en savoir plus !

contact.loisirsetsports@gmail.com

Franckie Thuillier : 04 76 45 85 34
Catherine Candela : 04 76 33 98 53
Valérie Torrielli : 06 31 69 49 54



///Aidez à restaurer l'église Saint Jean-Baptiste de La Buissière !

LE PROJET

Construction de l'édifice

Novembre 1858 : on creuse les fondations de l'église. Tout l'édifice est dessiné dans le style de l'église transition de 12^e au 13^e siècle.

Le projet d'Eugène PERONNET d'août 1858 représente une croix latine d'une longueur de 28 mètres et d'une largeur de 7 mètres. L'église est dotée de deux chapelles de 5m75 x 3m50. Le chœur a d'un côté la sacristie et de l'autre le clocher. Il est terminé par une abside demi-circulaire. Le clocher s'élève à une hauteur de 16m60 à la base de la flèche dont la hauteur est de 8m25. La hauteur sous voûte de l'église est de 8m70.

Le choix de cet emplacement a facilité la réunion des habitants sur un lieu commun et a grandement participé à l'évolution des mentalités artisanes.

Nécessité de réparations

En 1983 la toiture de l'église a fait l'objet de travaux. La couverture a été réalisée en bardeaux d'asphalte (feuille bitumineuse, paradiène) sur volige en aggloméré. Les chéneaux en gouttière pendante et les descentes d'eaux pluviales sont sous-dimensionnées et provoquent des débordements et infiltrations. Cette solution mal adaptée aux aléas météorologiques s'est détériorée et a été source de nombreuses fuites qui se sont infiltrées jusqu'à la dalle en créant des dégâts sur les murs. De plus, suite au diagnostic réalisé, il apparaît que la charpente associée à la couverture inadaptée ont engendré des désordres telles que des fissures importantes des voûtes et des murs. D'autres désordres sur les façades internes sont également constatés (crépi et peinture tombent).

Il faut donc traiter rapidement la cause de ces désordres et stopper les dégradations qui pourraient entraîner la fermeture de ce bel édifice pour raison de sécurité.

Impact du projet de restauration

L'avancée des dégradations impose des travaux importants pour réhabiliter cette église qui fait partie du patrimoine du village – édifice situé au centre du village face à la mairie.

La remise en état de cette église, chère à tous les habitants, permettra de poursuivre sa vocation (messes, baptêmes, mariages et sépultures) mais également d'ouvrir celle-ci à des concerts culturels (musique classique, chorale ...) en accord avec les prêtres.

FONDATION



DU PATRIMOINE

Ensemble, soyons
acteurs de la préservation de
notre patrimoine

PRÉSENTATION de la Fondation du Patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine a pour mission première l'identification, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine local, public ou privé, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture de nos régions (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts...).

La conservation de ce patrimoine de proximité, le plus souvent non protégé par l'État, est de la responsabilité de tous.

La Fondation du patrimoine contribue au développement et à l'attractivité des territoires : elle mobilise toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration et de valorisation de patrimoine bâti, mobilier et naturel, en apportant un soutien tout particulier aux projets créateurs d'emplois qui favorisent la transmission des savoir-faire.

Dans tous les départements et régions et avec l'aide d'une soixantaine de salariés de la Fondation, un réseau de délégués bénévoles agit au quotidien, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine. Leur investissement sur le terrain tisse des liens avec des partenaires locaux toujours plus nombreux améliorant ainsi leur efficacité dans l'aide à la restauration de cet héritage et dans la sensibilisation à sa connaissance.

CONTACT

COMMUNE DE LA BUISSIÈRE

Mairie, 38530 La Buisnière

Tél. : 04 76 97 32 13

Mail : communelabuissiere@orange.fr

FONDATION DU PATRIMOINE DÉLÉGATION RÉGIONALE DE RHÔNE-ALPES

27 bd Antoine de Saint-Exupéry - 69009 Lyon

Tél. : 04 37 50 35 78

Mail : rhonealpes@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE « l'église Saint Jean-Baptiste de La Buisnière »

Oui, je fais un don de euros pour aider à la restauration de l'église de La Buisnière et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours.

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

- Paiement par chèque :

merci de libeller votre chèque à l'ordre de «Fondation du patrimoine – église La Buisnière ».

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

- Paiement en espèces :

merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal :

Nom ou Société :

.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

.....

Courriel :

.....@.....

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le Revenu OU de l'Impôt de solidarité sur la Fortune Immobilière OU de l'Impôt sur les Sociétés

Pour les PARTICULIERS, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €).

Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les ENTREPRISES, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Coupon réponse à renvoyer à :

**Fondation du patrimoine - Fort de Vaise,
27 bd Antoine de Saint Exupéry - 69009 Lyon**

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la délégation Rhône-Alpes dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



ADEF GRESIVAUDAN

Association pour le Développement
de l'Emploi et de la Formation

Les services de l'ADEF

L'association accueille et accompagne les personnes en recherche d'emploi dans un parcours dynamique de deux ans maximum avec pour objectif : s'insérer durablement dans la vie active. Les missions auprès de particuliers, entreprises, collectivités locales, associations (à titre onéreux à but non lucratif) sont variées et répondent à une anticipation ou une urgence du client.

L'ADEF assure un suivi professionnel, social, personnalisé et de proximité : 4 antennes sur Crolles, Goncelin, Pontcharra et Les Adrets.

Véritable relais pour l'emploi sur notre territoire, la création d'activités économiques de l'association contribue au développement du Grésivaudan depuis plus de 30 ans.

Double mission : assurer une aide ponctuelle, efficace et de qualité auprès des clients, tout en menant une action concrète d'accompagnement des salariés ADEF vers l'emploi, la formation, l'évolution professionnelle.

Forces de l'ADEF : grande réactivité, souplesse des contrats (missions à partir de 2 heures), réponse rapide et ciblée, compétences variées. Pensez à l'ADEF pour vos remplacements, surcroûts de travail, anticipations des congés, arrêts maladie ...

L'ADEF est l'employeur et se charge des formalités administratives : recrutements, contrats de travail, salaires, déclarations, cotisations.

Services pour les clients particuliers

- Ménage ponctuel et/ou régulier
- Grand ménage
- Vitres
- Garde d'enfants (de plus de 3 ans)
- Aide jardinier
- Petit travaux de bricolage
- Prestations ; Aide au déménagement
- Portage des repas
- Repassage
- Taille de haie

Services entreprises, associations, collectivités locales

- Agent(e) d'entretien-ménage-nettoyage
- Manutentionnaire-cariste
- Agent(e) d'espaces vert – environnement
- Aide au déménagement « Immobilier »
- Surveillant(e) en restauration scolaire
- Animation périscolaire
- Aide lingère en multi accueil
- Elève éducateur / aide moniteur
- Surveillant(e) de nuit
- Restauration : service en salle - plonge

*liste non exhaustive

Un service avantageux :

- ❖ Défisicalisation : 50% de réduction d'impôts (particuliers selon la liste établie par l'état)
- ❖ Paiements acceptés par CESU délivrés par le comité d'entreprise

Les Adrets 0476711717 adrets@adef-gresivaudan.fr (siège)
Crolles 0476921920 crolles@adef-gresivaudan.fr
Goncelin 0476132121 goncelin@adef-gresivaudan.fr
Pontcharra 0476135784 pontcharra@adef-gresivaudan.fr

Retrouvez-nous sur notre site : www.adef-gresivaudan.fr et sur www.facebook.com/adefgresivaudan



///UICG - Université InterCommunale Grésivaudan

Le savoir pour tous, près de chez soi

L'UICG prépare la clôture de son année universitaire et... son prochain programme !

Au total cette année, une quarantaine de cours et d'ateliers proposés dans trois domaines, lettres, arts, sciences, ont été dispensés dans plus d'une vingtaine de lieux d'accueil sur le territoire du Grésivaudan.

Ainsi notre commune a accueilli les cours de Yves Santamaria, Historien, Maître de conférences à l'UGA, pour un cycle de 12 cours ayant pour thème « L'histoire comparée du judaïsme, du christianisme et de l'islam ».

Outre ces cours, l'UICG a proposé d'autres actions telles que les « Rendez-vous de Belledonne » qui animent les communes de Theys, Laval, Les Adrets, Saint Mury avec pour thématique « Les citoyens dans l'Espace public » ; Sujets débattus : « Le citoyen, agitateur d'idées », « quel habitat pour demain », « se réapproprier la consommation », « Trop de gaspillage, réparons, recyclons », « les citoyens réinventent la politique ».

Par ailleurs, un ambitieux cycle de conférences traitant des "Grandes tendances du changement dans nos sociétés" ; Thèmes abordés : "Quelques réflexions sur nos sociétés et leur avenir", "Où va l'Europe ?", "Les emplois du futur", "Mobilité et transport – Ville intelligente et urbanisme du futur" ou « L'avenir culturel de nos sociétés ».

A ces soirées, se sont ajoutées des sorties sur le « terrain » en botanique/géologie, mycologie, des ateliers sur des lieux d'accueil diversifiés.

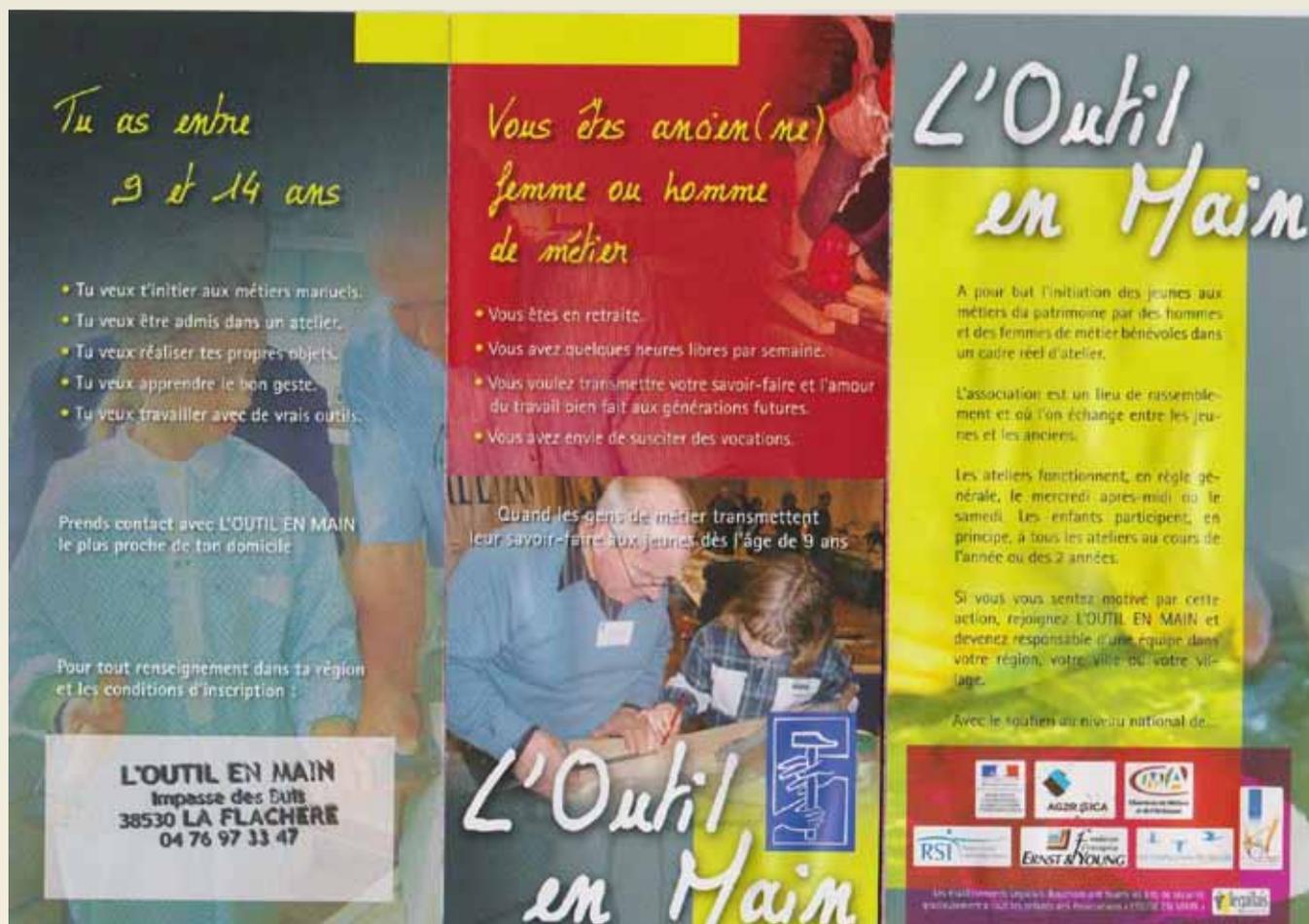
Pour clôturer cette année et présenter sa 9^e édition avec son programme 2018/2019, une journée animée de conférences, musique... est programmée :

Samedi 26 mai 2018 à Crolles à « La Table Festive »
Les précisions sur le déroulement de cette journée seront communiquées ultérieurement

Vous voulez en savoir plus ?

N'hésitez pas à consulter le site www.uicg.fr,
ou nous contacter par mail contact@uicg.fr

Votre référent UICG sur la commune :
Christian MOTTET au 06 85 20 26 00



Tu as entre 9 et 14 ans

- Tu veux t'initier aux métiers manuels.
- Tu veux être admis dans un atelier.
- Tu veux réaliser tes propres objets.
- Tu veux apprendre le bon geste.
- Tu veux travailler avec de vrais outils.

Prends contact avec L'OUTIL EN MAIN le plus proche de ton domicile

Pour tout renseignement dans ta région et les conditions d'inscription :

L'OUTIL EN MAIN
Impasse des Dûts
38530 LA FLACHÈRE
04 76 97 33 47

Vous êtes ancien(ne) femme ou homme de métier

- Vous êtes en retraite.
- Vous avez quelques heures libres par semaine.
- Vous voulez transmettre votre savoir-faire et l'amour du travail bien fait aux générations futures.
- Vous avez envie de susciter des vocations.

Quand les gens de métier transmettent leur savoir-faire aux jeunes dès l'âge de 9 ans

L'Outil en Main

L'Outil en Main

A pour but l'initiation des jeunes aux métiers du patrimoine par des hommes et des femmes de métier bénévoles dans un cadre réel d'atelier.

L'association est un lieu de rassemblement et où l'on échange entre les jeunes et les anciens.

Les ateliers fonctionnent, en règle générale, le mercredi après-midi ou le samedi. Les enfants participent, en principe, à tous les ateliers au cours de l'année ou des 2 années.

Si vous vous sentez motivé par cette action, rejoignez L'OUTIL EN MAIN et devenez responsable d'une équipe dans votre région, votre ville ou votre village.

Avec le soutien au niveau national de...



/// Stationnement au sein du village



Suite à de nombreuses plaintes en mairie nous vous rappelons que :

- le stationnement sur les voies publiques (départementales ou communales) sont une tolérance.
- les emplacements devant chaque habitation ne sont pas réservés au propriétaire de celle-ci.
- pour le respect du bien vivre ensemble, il vous est demandé lorsque vous gardez votre véhicule sur la voie publique d'éviter de gêner les autres usagers et de respecter les règles de sécurité.
- Ne pas stationner proche d'un carrefour.
- Ne pas empiéter sur la voirie de manière à bloquer la circulation.
- Il vous est conseillé de serrer votre véhicule contre la bordure et de laisser l'accès conducteur côté voirie.

/// A vos agendas

Fête de la st Jean :

Le samedi 23 juin 2018 en soirée à la salle des fêtes



/// Horaires de déchetterie

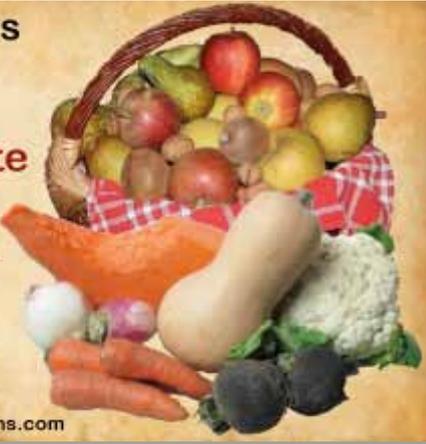
Déchetterie	Adresse	Horaires d'ouverture	Contact
Le Cheylas	Route de la Buisnière 38570 Le Cheylas	- Lundi : 14h à 18h (19h en été) - Mardi, Jeudi : de 8h à 12h - Samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeur.sibreca@orange.fr
Pontcharra	ZI de pré Brun 38530 Pontcharra	- Mardi et Jeudi : de 14h à 18h (19h en été) - Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeur.sibreca@orange.fr
Le Touvet	La Prat 38660 Le Touvet	- Du lundi au Dimanche de 8h30 à 17h45 (Fermeture annuelle le 1 ^{er} janvier, le 1 ^{er} mai et le 25 décembre)	Service de collecte et Traitement des déchets du Grésivaudan Tél 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30 dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

Nos artisans, commerçants et producteurs ...

Les Fruits des Dauphins

Vente directe

Fruits, Noix, Légumes, Jus...



446. Rue De Granges
38530 La Buisserie
Tel : 04 76 08 55 33
www.lesfruitsdesdauphins.com



BATTERIES 38

ESPACE EMERAUDE - RD 1090
04.76.99.20.02 - pontcharra@batteries38.com
siret : 41237690700041

CARRON Thierry

Maçonnerie - Terrassement
T P - Rénovation



Tél / Fax 04 76 97 60 83
Port. 06 09 55 25 83
sarl.carronthierry@orange.fr
73 route du Boissieu
38530 La Buisserie



GÎTE
LE RÊVE DE BLANCHE

Capacité : 4-5 personnes

447 Rue Château Dauphin
38530 La BUISSIÈRE

Mail : gite.lerevedeblanche@hotmail.com
Tel : 06-84-57-17-57

www.facebook.com/gitelerevedeblanche

Scierie MOSCA



BOIS DE CHARPENTE
BOIS DE CHAUFFAGE

Route du Chatelard
LA BUISSIÈRE
scieriemosca@gmail.com

Tél : 04 76 97 61 95
Fax : 04 76 68 31 77
www.scieriemosca.fr



Les Charpentes Du Granier
Maison DURIF depuis 1931
phdurif@wanadoo.fr

Mr Durif
charpente couverture zinguerie
ossature bois,

06 08 57 01 04
222 Chemin de Cognin
38530 La Buisserie

PONTCHARRA AUTOMOBILES
RN 90
04.76.97.86.70

ANNE SO TRAITEUR
2545 RN90 Batiment le chaos
06.61.92.94.03
annesophiecoquand@yahoo.fr

GRÉSINOIX
105 Chemin Clos
04.76.92.37.45
gresinoix@gmail.com

AFFÛTAGE LAPIERRE
561 rue du Château Daupin
04.76.08.49.22 / 06.80.08.76.84
veronique.lapierre38@orange.fr

GITE « LE BOISSIEU » Gite de France Isère
10 place Denis Salvaing de Boissieu 38530 La Buisserie
04.76.08.49.19
gilbert.charvet0666@orange.fr

LA GRANGE DU BOISSIEU
EXPOSITIONS D'ART CONTEMPORAIN
Place Denis Salvaing de Boissieu, Le Boissieu
info@lagrangeduboisieu.fr

MAIRIE DE LA BUISSIÈRE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public : *Le matin de 8 à 12 h du LUNDI au VENDREDI*
L'après midi de 16 à 18 h le LUNDI et le VENDREDI

<http://www.mairie-la-buisserie.fr/>

comunelabuissiere@orange.fr

04 76 97 32 13